



ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

*Orientation : Confort et Bien Être de la
personne vieillissante et de ses aidants*

Niveau 3

DIPLÔME D'ETAT
ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL
Répertoire national des certifications professionnelles

RNCP 36004

CERTIFICATEUR

Ministère chargé de la solidarité

OBJECTIFS

Le titulaire du DE AES doit être en mesure de:

- **Réaliser des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine ou la nature.**
- **De prendre en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.**
- **En lien avec l'entourage de la personne, d'accompagner tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs.**
- **Veiller à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne vieillissante, et l'accompagner dans sa vie sociale et relationnelle.**
- **Contribuer à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement.**



DUREE ET DATE(S) DE LA FORMATION

DUREE : La formation se déroule sur 1 an en alternance (en apprentissage ou en contrat de professionnalisation)

DATE : Ouverture de la formation au mois de septembre de chaque année
Inscription de mai à août précédant l'entrée en formation

PUBLIC CIBLE ET PREREQUIS

Le métier d'AES demande un réel intérêt pour l'accompagnement des personnes en situation de dépendance et de vulnérabilité.

Aucun niveau de qualification n'est demandé pour l'entrée en formation

VOIE D'ACCES

- Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant
- En contrat d'apprentissage
- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par candidature individuelle
- Par expérience

SECTEUR(S) D'ACTIVITE ET/OU TYPE(S) D'EMPLOI

L'AES peut exercer dans différents lieux :

Ils peuvent intervenir directement au domicile de la personne :

Particuliers employeurs ;

Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) ;

Services d'aide à la personne (SAP) ;

Services polyvalents de soins et d'aide à domicile (SPASAD) ;

Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

Ils peuvent également intervenir en établissements, notamment des établissements sociaux ou médico-sociaux comme :

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ;

Les maisons d'accueil spécialisées (MAS) ;

Les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ;

Les foyers d'accueil médicalisés (FAM) ;

Les instituts médico-éducatifs (IME) ;

Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP) ;

Les maisons d'enfant à caractère social (MECS) ;



BLOCS DE COMPETENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
RNCP36004BC01 - Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	<p>Identifier le besoin de compensation éventuel lors de situations rencontrées dans le champ d'intervention du professionnel</p> <p>Situer la personne dans le développement et/ou dans le maintien de son autonomie</p> <p>Repérer les potentialités de la personne</p> <p>Favoriser et/ou préserver l'autonomie de la personne par le maintien et/ou le développement de ses potentialités</p> <p>Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne</p> <p>Prendre soin et veiller au bien-être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité</p> <p>Concourir au bien-être de la personne par des gestes ou une communication adaptée ou par recours à des tiers</p> <p>Mettre en œuvre des méthodes et outils d'accompagnement adaptés pour permettre à la personne de réaliser ses activités</p> <p>Identifier, sélectionner et utiliser les aides techniques, les outils spécifiques et les modalités d'apprentissage adaptés pour développer ou maintenir l'autonomie de la personne accompagnée</p> <p>Mobiliser les activités quotidiennes pour favoriser la relation dans l'accompagnement</p> <p>Aider la personne à exprimer ses attentes et ses choix à l'occasion de temps et/ou activités propices à l'expression</p> <p>Appliquer les principes et les éléments d'hygiène de base pour la réalisation des interventions de soutien</p> <p>Reconnaître les signes non verbalisés de la douleur</p> <p>Identifier les risques de la vie quotidienne et donner l'alerte en temps opportun</p> <p>Préparer et accompagner les changements dans la vie de la personne pour anticiper leurs conséquences</p> <p>Prendre appui sur les décisions prises en équipe pluridisciplinaire pour l'accompagnement de la fin de vie</p>



BLOCS DE COMPETENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
RNCP36004BC02 - Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	<p>Organiser la logistique d'un lieu et réaliser son intervention en utilisant les moyens permettant l'accompagnement au quotidien dans les conditions optimales de sécurité</p> <p>Organiser son intervention et prioriser les actions à conduire dans un contexte d'intervention donné</p> <p>Appliquer les principes d'hygiène et de sécurité en fonction du contexte d'intervention</p> <p>Repérer les situations à risque et participer à des actions de prévention des accidents du quotidien quel que soit le lieu d'intervention</p> <p>Favoriser l'appropriation du cadre de vie ou du cadre d'accueil de la personne par un aménagement adapté</p> <p>Adapter sa prestation à la présence de la personne accompagnée, de son entourage ou des autres professionnels</p> <p>Appliquer les règles de tri sélectif et d'éco-responsabilité</p> <p>Accompagner la personne dans ses activités ordinaires et la gestion de son quotidien</p>
RNCP36004BC03 - Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	<p>Adopter une posture bienveillante à l'égard de la personne accompagnée et de son entourage</p> <p>Gérer ses émotions face à la personne accompagnée, son entourage et les autres professionnels</p> <p>Accompagner la personne dans sa participation aux activités collectives</p> <p>Soutenir la personne dans son affirmation et son épanouissement</p> <p>Sélectionner des activités en prenant en compte les attentes et l'expression des besoins de la personne dans le cadre du projet personnalisé, en lien avec le projet de service</p> <p>Utiliser les activités de groupe pour susciter la participation et/ou prévenir l'isolement et/ou développer l'expression de soi en fonction des lieux d'intervention</p> <p>Repérer et prévenir le risque d'isolement de la personne et favoriser l'inclusion dans son environnement</p> <p>Identifier, gérer les situations de conflit et en référer à son équipe en cas de risque</p> <p>Accompagner la personne dans le respect de sa relation avec sa famille, son entourage, les représentants légaux et les autres professionnels</p> <p>Adapter sa communication avec la famille et l'entourage dans la limite de ses attributions</p> <p>Coopérer avec la famille et l'entourage pour l'intégration sociale et citoyenne de la personne et se situer en tant qu'interface</p> <p>Faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne</p> <p>Identifier l'apport et les effets des activités au regard des objectifs et des critères d'évaluation</p>



BLOCS DE COMPETENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
RNCP36004BC04 - Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	<p>Identifier son cadre d'intervention pour se situer en tant que professionnel de l'accompagnement social : cadre légal, dispositifs, acteurs et réseaux</p> <p>Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention</p> <p>Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans le projet de la personne</p> <p>Organiser et assurer le suivi de son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé</p> <p>Se questionner sur sa posture professionnelle</p> <p>Identifier, proposer et mettre en œuvre des actions de prévention</p> <p>Participer à l'accueil et/ou à l'accompagnement des stagiaires et des nouveaux professionnels</p> <p>Co-construire avec la personne et les acteurs le projet personnalisé</p>
RNCP36004BC05 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne	<p>Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication (y compris numériques), les informations et/ou données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des activités d'accompagnement de la personne</p> <p>Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à l'accompagnement de la personne</p> <p>Transcrire les données recueillies, transmettre, par la ou les modalités de communication les plus appropriées, les informations, observations relatives à la personne, à son environnement et à la réalisation d'une activité d'accompagnement</p> <p>Analyser les situations, relayer des informations pertinentes et proposer des actions en lien avec le projet personnalisé</p> <p>Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et de gestion des risques</p> <p>Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention</p> <p>Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles</p> <p>Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer</p> <p>Contribuer à l'élaboration, à l'évaluation et à l'adaptation des projets personnalisés d'accompagnement</p> <p>Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et transmettre les informations appropriées</p> <p>Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques</p> <p>Évaluer sa pratique, repérer les axes d'amélioration et ses possibles besoins en formation</p> <p>Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité, à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences</p>

PROGRAMME ET MATIERES

La formation est organisée autour de 5 domaines de formation (DF) :

- **DF1** : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- **DF2** : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité
- **DF3** : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne
- **DF4** : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
- **DF5** : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

Périodes de formation sur site qualifiant en alternance : 6 mois à 1 année

EPREUVES DE CERTIFICATION

Bloc de compétence 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne :

- Epreuve écrite- étude de cas pratique
- Présentation d'un dossier de pratique professionnelle évalué par l'établissement de formation

Bloc de compétence 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité :

- Etude d'un cas pratique à partir d'un sujet tiré au sort permettant au candidat d'exposer une démarche et les modalités de réalisation des actes d'accompagnement de la personne dans ses actes de la vie quotidienne

Bloc de compétence 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne

- Présentation orale à partir d'un document élaboré par le candidat d'un projet d'animation sociale et citoyenne à partir d'une situation de stage

Bloc de compétence 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention :

- Présentation orale d'une étude de situation vécue en stage à partir d'un document élaboré par le candidat en lien avec le projet de la personne

Bloc de compétence 5) Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne :

- Epreuve écrite sur table portant sur les modalités de transmission et de communication relevant d'une situation proposée par l'établissement de formation

Chaque bloc de compétences doit être validé séparément. Un bloc de compétences est validé lorsque le candidat remplit deux conditions :

1° Il obtient une moyenne au moins égale à 10/20 aux épreuves associées à chaque bloc de compétences.

2° Il doit avoir acquis à la fin de son parcours de formation pratique toutes les compétences portées par le référentiel de compétence.



MOYENS ET INDICATEURS

Moyens techniques	Moyens pédagogiques	Informations diverses
<ul style="list-style-type: none"> • Salles équipées de vidéoprojecteurs • Plateau technique : cuisine pédagogique, plateau technique petite enfance ; plateau technique pour l'entretien des locaux et du linge 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de ressources et d'autoformation • Rencontre avec des professionnels du Secteur Social 	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre de motivation, CV, dossier scolaire • L'admissibilité se fait après examen du dossier du candidat et un entretien d'une durée de 30 minutes avec un jury de deux personnes
Méthodes mobilisées	Equivalences ou passerelles possibles	Poursuites d'Etudes
<ul style="list-style-type: none"> • Une plage d'évaluation est prévue dans l'emploi du temps pour mettre les candidats dans les conditions d'examen (devoirs sur table surveillés) • Des examens blancs et des entraînements pour les oraux sont organisés dans les conditions de l'examen • Suivi individuel pendant les périodes en entreprise 		
Modalités de formation	Contacts-informations	Financement de la formation
<ul style="list-style-type: none"> • Formation en présentiel • Intervenants professionnels du secteur social 	<ul style="list-style-type: none"> • Portes ouvertes 18/01/25 • Portes ouvertes 15/03/25 • Forum emploi/alternance 2 et 3 avril 2025 <p>Cécile Cargemel au 03.25.83.11.22</p>	<p>Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (OPCO) Formation gratuite (Financement OPCO)</p>
Taux d'obtention session 2024	Taux de poursuite d'études 2024-2025	Taux divers
<ul style="list-style-type: none"> • NR 	<ul style="list-style-type: none"> • NR 	

Les indicateurs de résultats cités à l'article L. 6111-8 du Code du travail, sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics. Nous vous informons de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Lien référentiel :	Modalités d'accès :	Référent handicap et autres :
<ul style="list-style-type: none"> • https://eduscol.education.fr/ 	<ul style="list-style-type: none"> • Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cécile Cargemel

Notre Valeur Ajoutée :

**Accueillir, former et accompagner l'apprenant sans distinction
Ouvrir au monde professionnel, social, culturel et sportif
Favoriser et développer des projets pour les apprenants avec les équipes et les partenaires**

